

COORDONNÉES (Une fiche d'inscription par adhérent)

NOM _____ Prénom _____
 Adresse _____
 Tél _____ Mail _____
 Date de naissance __ / __ / ____ N° de Licence _____
 COMPÉTITION (participation aux régates) : OUI / NON

ÉCOLE DE SPORT JEUNES (entourer le ou les tarifs correspondants)

SUPPORT	ÂGE	CRÉNEAUX	TARIF MATÉRIEL DU CLUB
Multi voile	à partir de 6 ans	mercredi 14h-17h	650€
Optimist*	7 ans et +	mercredi 14h-17h	650€
Planche à voile	10 ans et +	mercredi 14h-17h	650€
Planche à voile	10 ans et +	samedi 9h30h-12h30	650€
Planche à voile*	10 ans et +	samedi 14h-17h	650€
Catamaran*	12 ans et +	samedi 14h-17h	650€
Wingfoil*	12 ans et +	samedi 14h-17h	550€

*Priorité aux pratiquants compétition

ACTIVITÉS ADULTES (entourer le ou les tarifs correspondants)

SUPPORT	ÂGE	CRÉNEAUX	TARIF MATÉRIEL DU CLUB	TARIF MATÉRIEL PERSO
Planche à voile	Adultes	samedi 9h30h-12h30	690€	450€
Catamaran	Adultes	samedi 9h30h-12h30	690€	-
Planche à voile	Adultes	samedi 14h-17h	690€	450€
Habitable (J80)	Adultes	samedi 14h-17h	690€	-

ENSEMBLE SNRK (cocher et compléter si intéressé)

☐ Softshell de XS (femme) – S – M – L – XL – XXL – 3XL (homme) – 4 XL (homme)+ casquette

Tarif : 60€

Taille / genre : _____

Les commandes seront enregistrées jusqu'à fin septembre pour la saison 2026-2027.

Les softshells et casquettes ne pourront être ni échangées ni remboursées.

Des essayages seront possibles lors du forum des associations le 5 septembre ainsi qu'au SNRK courant septembre.

REMISES

-5% sur l'inscription du 2ème enfant / -10% sur l'inscription du 3ème enfant

TOTAL

_____ € - remise _____ € = _____ €

CALENDRIER

Le SNRK sera ouvert à la pratique sportive du **12/09/2026 au 12/12/2026** et du **10/03/2027 au 26/06/2027**. Pendant les vacances scolaires et la trêve, les créneaux de pratique sportive ne sont pas maintenus mais **des rendez-vous sont proposés** :

- Du 19 au 23 octobre 2026 de 09h à 12h et de 14h à 17h niveau 4 FFV (250€)
- 16/01/2027 Journée maintenance nautique (apprentissage réparation fibre, PVC, voile ...) et rangement du club (gratuit)
- 30/01/2027 de 9h30 à 11h30 cours de météorologie (gratuit)
- 13/02/2027 de 9h30 à 11h30 cours d'initiation à la régate (gratuit)
- 24, 25, 26 février 2027 de 13h30 à 16h30 stage catamaran et wing (gratuit)
- 3, 4, 5 mars 2027 de 13h30 à 16h30 stage Optimist et planche à voile (gratuit)

INFORMATIONS

Le règlement de l'inscription est à établir à l'ordre du SNRK. Il peut se faire en plusieurs fois.

Le tarif comprend la licence FFV et l'adhésion au club SNRK.

Matériel à prévoir : combinaison intégrale, chaussons néoprènes.

Pour les compétiteurs : montres chrono et bout de harnais.

CERTIFICAT MÉDICAL

Pour toute activité, un certificat médical de moins de 6 mois de non contre-indication à la pratique de la voile est exigé. Pour les régatiers, le certificat devra obligatoirement comporter la mention « en compétition ». Nous vous demandons également de mettre à jour votre dossier médical sur le site de la Fédération Française de Voile en complétant le questionnaire de santé si nécessaire.

ATTESTATION À REMPLIR PAR TOUS

Si le pratiquant est mineur, indiquer le nom du/des parent(s) ou du/des représentant(s) légal(aux)

Je soussigné(e), (nom)* _____ (prénom)* _____

Rayer les mentions inutiles :

- Autorise le pratiquant à participer aux activités du SNRK et en cas d'urgence, à le conduire dans un établissement hospitalier où toute intervention médicale ou chirurgicale pourra être pratiquée en cas de nécessité.
- Atteste que le pratiquant ne possède aucune contre-indication à la pratique des sports nautiques
- Atteste que le pratiquant de 16 ans et plus, est apte à plonger, puis nager au moins 50 mètres
- Atteste que le pratiquant De moins de 16 ans, est apte à s'immerger, puis nager au moins 25 mètres
- Autorise les responsables du SNRK à utiliser librement les photographies prises lors du stage, pour la promotion des activités nautiques.
- Atteste avoir pris connaissance des conditions générales (voir ci-après) et du règlement intérieur du SNRK affiché à l'accueil du centre.
- Atteste avoir reçu une information précisant le montant des garanties d'assurance Groupements Sportifs N° 756 525 3304 et avoir été informé des possibilités de souscription de garanties complémentaires (Adhésion à l'accueil du centre nautique au début du stage).

ADHÉSION À L'ASSOCIATION

La signature de ce document vous rend adhérent à l'association Terre de Glisse durant l'année civile. En tant qu'adhérent, vous êtes de fait, couvert par l'assurance RC de Terre de Glisse.

Le montant de la cotisation est fixé à 15 euros pour l'année 2026/2027

Charte de l'adhérent :

Terre de Glisse s'engage à :

- Donner une information claire sur l'association, ses objectifs et son fonctionnement.
- Accueillir et considérer chaque membre comme un collaborateur à part entière, tout en veillant à l'épanouissement de chacun au sein des équipes.
- Couvrir chaque membre par une assurance adéquate.

L'adhérent s'engage à :

- Accepter les principes de l'association et se conformer à ses objectifs.
- Respecter le règlement intérieur de l'association et les consignes de la gouvernance
- Agir avec honnêteté et sérieux avec des attitudes en rapport avec les valeurs de l'association.

Pour les mineurs, une autorisation parentale est OBLIGATOIRE

Fait à _____,

le _____

Signature (lu et approuvé)